

Exploitant télépilote de drone professionnel Perfectionnement vidéo

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

640 AERO
BETTEGA Valerie
09.52.73.65.00
info@640aero.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Inscription obligatoire par un conseiller
en insertion professionnelle
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Toutes personnes âgées d'au moins 16 ans.

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Non

Objectif de la formation

Devenir opérateur de drone civil consiste à amener un stagiaire à devenir exploitant de systèmes drone voilure tournante. Ce vecteur est utilisé pour la réalisation de missions de travaux aériens, pour des applications médias (photo et vidéo) ou techniques (étude thermique, cartographie, surveillance, observation). Maîtriser les bases du montage vidéo de prise de vue aérienne.

Contenu et modalités d'organisation

Les outils pour la formation en centre : Le centre de formation met à disposition de l'élève ses drones (en conformité avec la DGAC), leur matériel embarqué (nacelle gyrostabilisée, appareil photo et caméra) et un ordinateur fixe avec accès individuel aux cours du théorique drone. Le centre dispose de deux salles de cours, de quatre zones de vol et de la documentation technique et réglementaire de la DGAC, de supports pédagogiques sous format PDF et d'un livret d'accueil. Un carnet de Vol est remis au stagiaire pour l'archivage des temps de vol drone. La réussite de la formation : La formation est validée suite à la réussite de tous les modules décrits dans ce programme. Une attestation de suivi de formation vous est remise en fin de formation, éléments indispensables pour l'exercice d'une activité particulière en tant que télépilote de drone. Le stagiaire devra s'inscrire à l'examen Théorique drone en candidat libre, le passage de l'épreuve se fera en fonction des dates disponibles et proposées par la DSAC. Prévoir une demi-journée additionnelle pour le passage de l'examen (cette partie n'est pas comprise dans nos formations, coût de l'inscription : 30€). Programme : Préparation à l'examen théorique drone – soit 35h Objectifs du module : 'Préparation au brevet théorique drone' est le tronc commun sur l'activité drone et se déroule sur 10 jours. C'est un module obligatoire pour pouvoir exercer en tant qu'opérateur. Les objectifs de ce module sont de : apprendre la réglementation en vigueur, préparer l'examen du théorique drone en vue de se présenter à l'examen. Formation pratique au télépilotage + apprendre à rédiger le MAP - soit 35 h Objectifs des modules : Vol Technique Métier (VTM) et Rédaction du MAP sont deux modules pratiques sur l'activité drone à voilure tournante et se déroulent sur 5 jours. Les objectifs de ces modules sont de : savoir télépiloter en mode manuel et en assistance GPS, en situation normale et d'urgence et savoir rédiger le document obligatoire d'un exploitant de drone. Perfectionnement vidéo aérienne multirotor – soit 21h Objectifs du module : Perfectionnement métier vidéo dure 3 jours et va apprendre la vidéo aérienne, pour des travaux de communication. Les objectifs

...

Parcours de formation personnalisable ?

Oui

Type de parcours

Individualisé

Validation(s) Visée(s)

Attestation d'aptitude aux fonctions de télépilote - Sans niveau spécifique

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00159055	du 01/01/2019 au 31/12/2022	Bayonne (64)	640 AERO		Non éligible	
00159054	du 01/01/2019 au 01/07/2022	Nespouls (19)	640 AERO		Non éligible	